

4

ZAC LES GRANDS CLOS COMMUNE D'AVOINE

PROGRAMME

Aménageur : Communauté de Communes du Véron

Echéancier prévisionnel : /

Mode de réalisation : régie

Document d'urbanisme : PAZ

Superficie : 29 ha

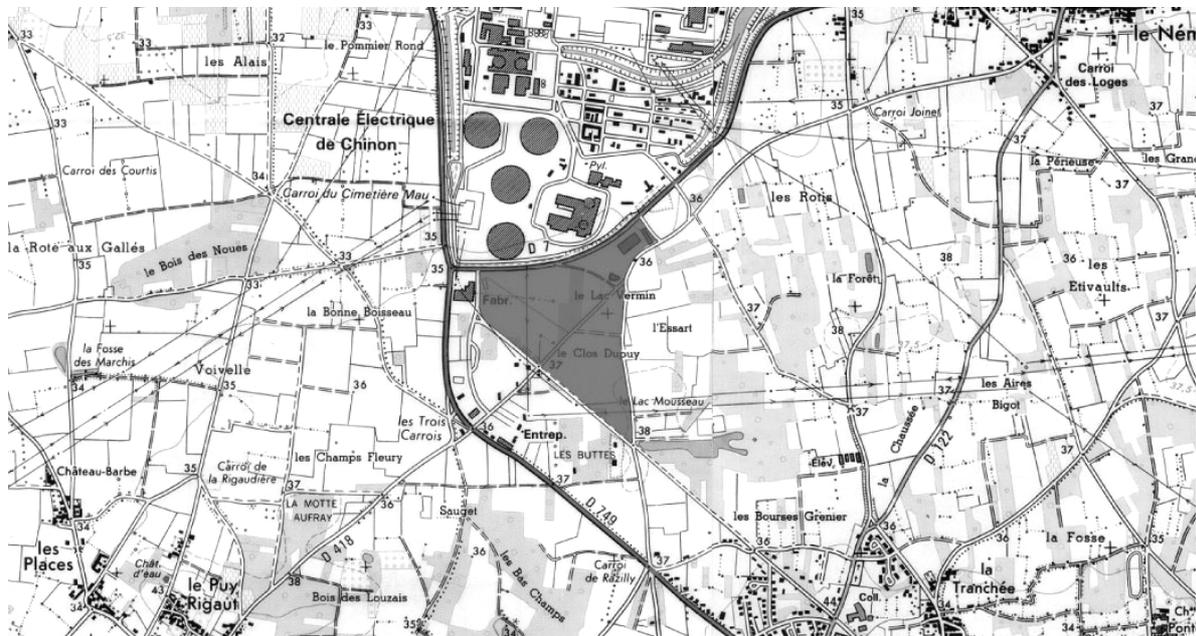
Régime TLE : exonération

Objet : activités

Programme des équipements publics (superstructures) : aucun

Programme prévisionnel de construction : aucun

PLAN DE LOCALISATION



1/25 000ème

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
Août 2002

REALISATION

	Au 1 ^{er} juin 2005	Au 1 ^{er} juin 2006	Au 1 ^{er} sept 2007
Superficie totale de la ZAC			29 ha
Superficie à acquérir par l'aménageur			29 ha
Superficie acquise	29 ha	29 ha	29 ha
Superficie commercialisable à terme	25,65 ha	25,65 ha	24,69 ha
Superficie commercialisée hors emprises publiques	15,8 ha	15,8 ha	16,8 ha
Prix moyen HT du terrain/m ² <i>logements activités</i>	/ 1 €	/ /	/ 1 €

Activités : une entreprise industrielle et quatre horticoles.

Equipements publics déjà réalisés : réseau de chaleur.

Remarque : remplaçant le district du Véron, la Communauté de Communes du Véron a vu le jour le 01.01.01 ; les compétences communautaires incluent la création et la réalisation de ZAC à vocation économique.

PROCEDURE

DATES	PROCEDURES/EVENEMENTS	OBSERVATIONS
01.06.83	DUP dans le cadre de la constitution d'une zone d'activités industrielles, artisanales et agroalimentaires	
08.11.83	Le district rural du Véron approuve le dossier de création-réalisation et demande la création d'une ZAC	
22.11.83	Accord du Conseil Municipal d'Avoine sur la création d'une ZAC	
09.01.84- 09.03.84	EP du dossier de création et du PAZ	
10.07.84	AP portant création de la ZAC	
07.08.84	AP portant approbation du PAZ et du programme des équipements publics	